

Hôpitaux Universitaires de Strasbourg Place de l'Hôpital BP 426 67091 STRASBOURG Cedex ☎ 03-88-11-60-98

= 03-88-11-64-35 ■ syndCGT@CHRU-Strasbourg.fr www.cgthus.canalblog.com

# La CGT des HUS.com

N°4 Mai 2008

#### PLAN DE RETOUR A L'EQUILIBRE : CHOISIR ENTRE LA PESTE ET LE CHOLERA !!!

Les nouvelles règles de gestion des hôpitaux interdisent tout déficit et tout report de celui-ci sur l'année budgétaire suivante. Notre hôpital public est désormais géré comme une entreprise privée, qui doit faire du « chiffre d'affaires », « produire un maximum de soins », « gagner des parts de marché » pour dégager des moyens financiers.

Or les HUS ont clôturé l'exercice 2007 avec un déficit de 15 millions d'euros et une activité en baisse de 1,7%. L'année 2008 ne se présente guère mieux. Le budget est basé sur un déficit prévisionnel de 31 millions d'euros.

Le ministère et l'Agence Régionale d'Hospitalisation exigent un Plan de Retour à l'Equilibre. Celui-ci a été soumis au comité technique d'établissement et voté au conseil d'administration du 24 avril dernier.

Les objectifs sont clairs : il s'agit de faire d'importants gains de productivité, en revoyant à la baisse les effectifs partout où cela est possible (services de soins, labos, radios, 35 postes supplémentaires dans les cuisines, dans les autres services logistiques ou administratifs ).

Si ce plan ne devait pas réussir, les HUS seraient mis sous tutelle par le ministère comme le CHR de Nantes ou l'AP de Marseille. Cela signifierait la suspension de la direction, du conseil d'administration et une gestion directe par un conseiller de l'hospitalisation, un « syndic » de faillite en quelque sorte.

Cette tutelle aurait la responsabilité de rétablir les comptes quel qu'en soit le prix social : privatisation par exemple des labos, des services logistiques, suppressions d'emplois et d'activités.



Aujourd'hui, le ministère et l'ARH nous imposent le choix entre ces deux options.

La CGT se battra avec les personnels pour un vrai service public hospitalier et pour les emplois. Nous n'accepterons jamais le démantèlement de notre hôpital public!

### REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE : OU COMMENT SE DEBARRASSER DES FONCTIONNAIRES ?

Le gouvernement vient d'annoncer un projet de loi réformant la fonction publique. Il s'agit de satisfaire une obsession du Président de la République : réduire coûte que coûte le nombre de fonctionnaires, comme cela s'est fait dans certains pays de l'Union Européenne ( Allemagne, Portugal, Suède, Angleterre ). Certains dirigeants politique pensent même que le problème en France, c'est d'avoir une fonction publique hospitalière!!!...

La « réforme » est claire dans ses objectifs :

- instaurer les licenciements économiques : en cas de suppressions d'activités et de postes, 3 emplois seraient proposés aux fonctionnaires. En cas de refus, c'est la porte, soit par une mise en disponibilité d'office, soit par une mise à la retraite.
- Imposer une mobilité forcée entre établissements, entre fonctions publiques, mobilité géographique.
- Pousser vers la sortie un certain nombre d'agents, en leur proposant de l'argent (un maximum de 2 années de salaires, mais en aucun cas pour partir avant la retraite).

La « réforme » de la fonction publique s'avère être un projet de casse de notre service public. Ce droit de licencier et cette mobilité forcée faciliteront le « sale boulot » dans nos établissements en pleine restructuration!



#### NOUVEAU SALE COUP POUR NOS RETRAITES!

Suite à la réforme Fillon sur les retraites de 2004, le gouvernement engage une deuxième étape prévue en 2008.

Il s'agit de rallonger une nouvelle fois la durée de cotisation en passant de 40 années à 41 en 2012. Augmenter la durée de cotisation, sans tenir compte de la pénibilité du travail pose brutalement la question du niveau des pensions.

En effet, 31% des aides-soignantes partent prématurément à la retraite pour invalidité, 21% des infirmières. Que réserve-t'on à ces agents ?

C'est bien gentil de nous parler de l'emploi des seniors! La CGT préfère parler de reconnaissance de la pénibilité de certaines professions hospitalières et aussi de niveau de pension pour nos retraités.

# OUVERTURE DU NHC: PARAIT QUE TOUT BAIGNE?...

Il semble bien que nous ne vivons pas tous sur la même planète... Il y a la planète médiatique, où le déménagement des services vers le NHC se déroule paisiblement, où les malades sourient et posent pour la photo, où le personnel est heureux de travailler dans une ambiance agréable. La Direction s'est félicitée de cette couverture « optimiste » et sans critiques.



Mais, malheureusement, nous avons fréquenté une autre planète, moins sympathique, nous avons vu des malades sur des brancards aux urgences, sans intimité, sans paravent et des soignants débordés...

Il n'y a pas un service (comme en cardiologie, en réa, comme dans les laboratoires, en radiologie ou aux urgences), où les personnels n'aient exprimé leur souffrance, leurs difficultés, leurs colères, leur rage face à des disfonctionnements, du matériel qui ne marchait pas, comme les fameuses valisettes.

Dites, c'était vrai ce qu'ils disaient à la radio, ce qu'ils montraient à la télé et ce qu'ils écrivaient dans le journal? Tous ceux qui ont participé à ce déménagement et à l'ouverture du NHC se reconnaissent-ils dans les « images d'Epinal » que nos médias ont montré à la population? Faites-nous connaître vos témoignages personnels, votre vécu de cet événement, sans tourner autour du pot, sans langue de bois.

## PLAN DE DEPLACEMENT D'ENTREPRISE MISE EN PLACE DES CONTRATS MOBIPL'HUS

Après des mois de discussion avec la CUS, la CTS et la SNCF, les HUS se retrouvent seuls pour financer les contrats individuels Mobipl'Hus (plus de 632 000 euros par an).

En effet, en-dehors des HUS, personne ne se propose vraiment pour participer financièrement à ce P.D.E.. Les élections municipales sont terminées, les beaux discours sur le développement des transports collectifs, le vélo,

l'alternative au « tout automobile » ne servent plus à rien...

Pas un kopeck pour encourager les moyens alternatifs de déplacement !

Aucun effort n'a été fait de surcroît pour revoir les horaires et les fréquences des bus, trams et trains pour tenir compte des horaires de travail des hospitaliers, pour tenir compte des jours fériés et des week-ends.

Sur toute la ligne, les propos sont toujours les mêmes

« c'est bien, prenez le tram ou le train, mais nous ne pouvons rien faire pour les horaires et les fréquences, ça coûte trop cher, vous comprenez... ».

Malgré cela, les HUS ont tenu à lancer les contrats individuels à partir de juin. Pour les personnes intéressées, elles peuvent nous contacter pour avoir des renseignements complets sur ces contrats individuels et les participations financières apportées par les HUS.

BULLETIN D'ADHESION DE LA CGT	
	PORTABLE :
GRADE :SERVICE :	
TEMPS DE TRAVAIL : 100%	80% 50% autres
DATE D'ADHESION: / /	SIGNATURE: